



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 25 SEPTEMBRE 2018 – 13h30-16h

SIEGE SOCIAL DU COMIFER – IMMEUBLE LE DIAMANT A
14 RUE DE LA REPUBLIQUE – 92800 PUTEAUX – SALLE 722

Ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 19 juin 2018
3. Projet d'organisation d'une Journée technique autour de la volatilisation du NH₃ début 2019
4. Point sur les 14èmes Rencontres COMIFER-GEMAS 2019
5. Convention COMIFER-Ministère de l'agriculture
6. Point sur la labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle d'azote
7. Point sur l'activité des Groupes de Travail
8. Questions diverses

17 personnes sont présentes physiquement et 1 participante au téléphone (Coraline Ravenel - FNAMS). Les absents ont envoyé 4 pouvoirs : le quorum de 14 est atteint.

La réunion est ouverte à 13h39.

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

L'ordre du jour est approuvé avec les propositions suivantes de questions diverses :

- Modification de l'adresse de gestion du COMIFER
- Future réédition du Guide de la fertilisation raisonnée (à mettre à jour tous les 3 ans)
- Etude sur les retours d'expériences des GREN
- Site web du COMIFER (indexation)
- Remplacement de Stéphanie Marthon-Gasquet (MAA-DGAL) comme administratrice
- Point sur l'avenir de FARRE
- Impayés des années passées
- Suites données à la précédente expertise comptable et fiscale

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 19 juin 2018

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé avec l'unique réserve suivante :

- Page 2, 5^{ème} paragraphe : remplacer « du point de vue des matières fertilisantes d'origine résiduaire (MAFOR) » par « du point de vue des travaux de recherche en cours sur l'activité biologique des sols et les plantes pérennes (viticulture notamment) ».

3. Projet d'organisation d'une Journée technique autour de la volatilisation du NH₃ début 2019

La problématique est importante et d'actualité car la France a un objectif de réduction de ses émissions d'ammoniac de -4 % d'ici 2020 et de -13 % d'ici 2030 par rapport à 2005. Il est donc urgent de communiquer sur ces objectifs et sur les pratiques les plus efficaces pour limiter la perte de NH₃. C'est pourquoi le Conseil d'Administration a validé, lors de sa dernière réunion, l'organisation d'une journée thématique sur le thème « **Qualité de l'air et fertilisation : réduire la perte d'ammoniac NH₃** ».

Cette journée sera organisée de 9 h à 17 h, soit le 12, soit le 13, soit le 14, soit le 19 mars 2019, à Paris. Plusieurs lieux sont en cours d'investigation, le choix est complexe du fait des faibles disponibilités et des tarifs pratiqués. Il faut maintenant fixer la date et le lieu.

Des partenariats sont envisagés avec l'ADEME, le CITEPA, l'INRA, Arvalis, AXEMA, l'IRSTEA, l'Idele, l'ITAVI, l'IFIP et INERIS, et le COMIFER demandera le haut patronage du MAA et du MTES.

Une première réunion du comité d'organisation s'est tenue le 7 septembre dernier. Les 3 lieux suivants sont discutés :

- L'APCA peut potentiellement mettre à disposition l'amphithéâtre Olivier de Serres qui a une capacité de 200 places les 12, 13 ou 14 mars avec un tarif réduit. Il n'y a pas d'hôtesse, mais l'APCA pourrait mobiliser une assistante (il faut deux personnes). Un vestiaire est disponible mais non gardé (fermé à clef).
- L'AUPACEMA (maison de l'artisanat dans le 8^{ème} arrondissement) dispose d'un amphithéâtre de 311 places. C'est bien mais c'est cher, d'autant plus que le traiteur (Dalloyau) est imposé.
- La MAS (Maison des Associations et de Solidarité, 13^{ème} arrondissement) dispose d'un amphithéâtre d'une capacité de 250 places ; c'est meilleur marché et disponible uniquement le 19 mars (option valable 10 jours).

On table sur plus de 200 participants : l'amphithéâtre de l'APCA risque d'être trop petit. Néanmoins, la possibilité de filmer et de mettre en ligne les vidéos permettra aux absents de prendre connaissance des présentations et échanges. Il s'agit d'une prestation à commander à un tiers. L'intérêt d'organiser cette journée à l'APCA est de rester dans le secteur agricole et d'afficher le partenariat COMIFER-APCA.

→ Le COMIFER accepte et retient l'offre amicale de l'APCA, en prévoyant une vidéo qui permettra à ceux qui n'auront pas pu y participer, de prendre connaissance des présentations et échanges.

→ La date retenue est le jeudi 14 mars 2019.

Les échanges s'orientent ensuite sur le budget de la journée. L'inscription sera payante, et payable en ligne avant l'événement.

Les sponsors pourraient être généreux. L'ADEME serait intéressée par la promotion de cette thématique en 2019 (ex. à hauteur de 5000 €). Néanmoins l'évaluation de 7 000 € de sponsoring est peut-être un peu trop optimiste. Faut-il rechercher un sponsoring d'organismes privés ?

→ Il serait préférable de rechercher un sponsoring du côté des organisations professionnelles et non des entreprises.

Hypothèse de départ : On peut prévoir 25 % de participants gratuits et 75 % de payants, dont 60 % non-adhérents et 40 % adhérents.

Concernant le prix d'entrée, d'autres journées techniques similaires font payer l'entrée au-delà de 100 € et les étudiants à tarif réduit de 50 %.

Il faut d'autre part que le COMIFER soit bénéficiaire.

Différentes propositions sont soumises à débat :

- Tarif TTC inférieur à 100 € (90 €) pour les adhérents, et 150 € pour les non-adhérents ?
- 132 € TTC pour les adhérents, 50 € à 60 € de plus pour les non-adhérents ?
- Faire un tarif unique mais réserver la journée aux adhérents ? Non, il est convenu qu'il faut maintenir une différence de tarif entre les adhérents et les non-adhérents, afin de rendre l'adhésion incitative.

→ La proposition retenue pour faire de nouvelles simulations de budget est la suivante : 120 € TTC pour les adhérents et 180 € TTC pour les non-adhérents. Etudiants : 50% du plein tarif soit 90 € TTC

Le programme prévisionnel de la journée est en cours de finalisation et se présente comme suit :

- **Matinée : Enjeux et problématiques actuels : introduction, volatilisation de l'ammoniac dans le cycle de l'azote, situation de la France et de l'Europe en matière d'émissions d'ammoniac, liens entre qualité de l'air et santé publique.**

Intervenants pressentis :

- INRA (Pierre Cellier ou Benjamin Loubet ou Sophie Générumont) : mécanismes d'émission et lien ammoniac-particules
- CITEPA : inventaire des émissions françaises (élevages : bâtiments, stockage, épandage)
- ADEME : aspects réglementaires français et européens
- INERIS : cas d'un pays étranger ayant déjà mis en œuvre des solutions (Suisse ? Belgique-Gembloux ? Danemark ?)
- COPA-COGECA : une vision sur plusieurs pays d'Europe ?

Annie Duparque se propose de se rapprocher des collègues de Gembloux.

- **Après-midi : Solutions à mettre en œuvre : leviers d'actions et bonnes pratiques agricoles (dans les élevages d'une part et sur la fertilisation des cultures d'autre part) et exemples d'opérations pilotes en exploitation**

Intervenants pressentis :

- Sur les solutions à mettre en œuvre dans le secteur de l'élevage : on sollicite les 3 ITA animaux (Nadine Guingand de l'IFIP, Paul Ponchant de l'ITAVI et Sylvain Foray de l'Idèle)
- Sur la fertilisation organique et minérale des cultures (leur accorder plus de temps que dans l'ébauche actuelle du programme) :
 - o Arvalis (Robert Trochard) présentera les résultats du projet EVAPRO
 - o Arvalis (Baptiste Soenen) présentera les résultats du projet EVAMIN
 - o UNIFA présentera les conclusions d'études commandées au CITEPA
 - o Un GIEE pourrait témoigner sur les actions mises en œuvre

- Projet méthanisation : une attention particulière est à apporter aux digestats dont la fraction d'azote ammoniacal est importante

Question : distinguer une partie spécifique aux épandages (avec tous les facteurs et leviers qui interviennent sur les émissions), qui fait le lien entre élevage et cultures ?

L'APCA propose un professionnel pour prononcer une conclusion de la journée, un élu qui suit la question de la qualité de l'air depuis longtemps : le président de la Chambre d'Agriculture de la Moselle, M. Antoine Henrion.

A noter que le guide des bonnes pratiques pour la réduction des émissions gazeuses sera en phase de finalisation et pourrait être présenté par l'ADEME à cette occasion. A voir comment en septembre 2019 le COMIFER pourrait en faire la promotion.

Cette journée a été annoncée dans la Lettre du Comifer #17 de septembre 2018, ce qui a occasionné la manifestation d'intérêt de quelques personnes (Coopérative, négoce, DRAAF, institut technique agricole...). Un plan média/presse est à l'étude en vue de démarrer la communication en octobre.

4. Point sur les 14èmes Rencontres COMIFER-GEMAS 2019e

Les prochaines Rencontres se tiendront les 20-21 novembre 2019, un « Save the date » a déjà été diffusé. Le comité d'organisation s'est réuni le 7 septembre et a retenu le Centre de congrès de Dijon pour organiser ces journées. En effet, la région Bourgogne présente une production végétale importante et variée (plus importante que la viticulture), ainsi qu'un important pôle Elevage (charolais, limousine...). Ainsi, la thématique des prairies est suggérée comme un thème à y traiter. L'appel à communication sera lancé fin septembre pour des réponses attendues mi-décembre 2018, avec la possibilité de soumettre les résumés en français et en anglais.

Parmi les thématiques qui pourront faire l'objet de cet appel à communication, sont proposés :

- Fertilité biologique
- Systèmes de production en horticulture, viticulture, arboriculture
- Fertilisation des prairies, analyse foliaire...
- Fertilisation des cultures pérennes
- Biostimulants
- Systèmes d'épandage...

Le comité d'organisation procèdera à l'analyse des dossiers et au choix des interventions le mardi 15 janvier 2019.

On dénombre plusieurs sponsors locaux potentiels : des coopératives (Dijon Céréales et Bourgogne Sud – Groupe Area), des négoce (Groupe Soufflet...).

La présence d'AgroSup Dijon est également un atout.

L'édition 2019 des Rencontres proposera plusieurs nouveautés :

- Le livret des congressistes comportera une page spécifique qui valorisera les donateurs et les membres associés, ainsi que des pages de publicité intérieures ;
- On valorisera la lisibilité et la clarté des posters en demandant de limiter le nombre de caractères à 500 (hors schémas, figures...). La possibilité de disposer d'un feuillet A4 en complément et apposé près des posters sera proposée. Les actes en ligne permettront de détailler davantage les contenus : la copie des posters pourra y être complétée par des documents supplémentaires. Si on trouve 3 sponsors, on organisera la remise de 3 prix du meilleur poster 2019 (1^{er} prix, 2^{ème} prix et 3^{ème} prix). Un vote en ligne sera proposé *via* une application téléchargeable sur smartphone.

- Un « Stage Dating » sera organisé dans un espace bien identifié équipé de tables et de chaises, pour favoriser les rencontres physiques entre étudiants à la recherche de stage et entreprises à la recherche de stagiaires (ou apprentis...), et pour essayer de mobiliser davantage d'étudiants parmi le public. Les offres et demandes de stages seront affichées avec les contacts utiles pour des prises de rendez-vous rapides.

En ce qui concerne les animations, le jeudi 21 novembre coïncide avec l'arrivée du Beaujolais nouveau. La Soirée du mercredi 20 novembre sera organisée au centre de congrès-même, pour gagner du temps de lecture des posters. Une animation (impro via école dijonnaise / théâtre ???) et un cocktail dinatoire sont prévus.

Les inscriptions et le paiement devront se faire en ligne, et un tarif *early-bird* sera proposé. De même, la convention de Formation Professionnelle avec le GICPER sera maintenue, de même que le « Pack 5 entrées », mais qui ne sera désormais plus cumulable avec l'offre GICPER.

La promotion de l'événement se fera grâce à plan média à l'étude, avec de nouveaux partenaires presse (Terre-net...). L'annonce des Rencontres 2019 a déjà été faite dans la Lettre du Comifer #17 de septembre 2018. En outre, une annonce d'une demi-page largeur dans le Mag en ligne spécial ENGRAIS paraîtra dans l'édition du 4 octobre prochain chez Terre Ecos.

Enfin, un projet de logo à reproduire aisément et à reconduire pour les prochaines Rencontres est proposé : c'est la dernière proposition, en forme de « camembert » (ou amphithéâtre), qui est préférée par la majorité.

5. Convention COMIFER-Ministère de l'agriculture

Une demande officielle de prolongation de la convention annuelle 2017-2018 en cours (censée se terminer le 16 octobre) a été adressée au MAA/DGPE afin de pouvoir terminer les tâches reportées du fait de l'absence de Chargée de Mission pendant la période de recrutement liée au départ de Laetitia Leconte. Les rapports d'activité et financier sont à prévoir dans cette période.

Le MAA/DGPE indique que la rédaction d'un avenant est en effet en cours, en vue de prolonger la convention actuelle. Il insiste néanmoins sur l'importance de bien choisir la durée de cet avenant car il n'y en aura pas de deuxième. Il faut que le COMIFER soit bien sûr de pouvoir réaliser l'ensemble des tâches prévues avant la fin de l'avenant.

Aujourd'hui les tâches prévues dans la convention 2017-2018 sont presque achevées, les seuls retards portaient sur le parangonnage (bien avancé maintenant) et sur l'incertitude autour du calcul de dose avec la méthode du bilan, qui sera partagée lors de la prochaine réunion du groupe d'appui fin octobre.

→ Le COMIFER va demander un avenant de 3 mois (pour s'achever mi-janvier).

Par ailleurs, les échanges en cours entre le MAA/DGPE et le COMIFER en vue de la finalisation de la convention-cadre –signée pour 3 ans– devraient aboutir assez rapidement. Celle-ci décrit de façon assez générique les activités du COMIFER, et les conventions d'application annuelles s'inscriront dedans. La convention-cadre pluriannuelle ne peut pas contenir d'engagement d'ordre financier.

Il restera alors à formaliser une convention d'application annuelle 2018-2019, qu'il faudrait signer avant la fin de l'année car les crédits sont disponibles pour engagement avant la clôture de l'exercice. Une superposition de deux conventions annuelles n'est pas interdite.

Même si par principe, il serait plus logique de signer la convention-cadre d'abord, il vaut mieux ne pas trop attendre si celle-ci entraîne plus de discussions que la convention annuelle. Aussi, si le

COMIFER souhaite pouvoir percevoir la première tranche de cette nouvelle convention annuelle avant la fin de l'année, il faudrait la signer au plus tard début décembre.

Sur ces points et sur le contenu des discussions relatives à la convention cadre pluriannuelle, la réunion du 9 octobre prochain, entre M. Lhermitte, Directeur DGPE d'une part, et P. Denoroy, C. Le Souder, S. Droisier, d'autre part, sera assez déterminante. Les enjeux et thématiques d'avenir seront discutés (eau, qualité de l'air, économie circulaire...).

En vue de cette réunion, le COMIFER préparera une présentation powerpoint sur les activités du COMIFER.

6. Point sur la labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle d'azote

Suite au lancement de la procédure début juin, 17 demandes de labellisation ont été déposées au 14 juillet (dont 10 outils nationaux).

Les dossiers complets (fiches descriptives et calculs sur les cas-types) doivent être rendus pour le 28 septembre au plus tard. A ce jour, un seul dossier complet a été reçu.

Les dossiers seront étudiés et audités au cours des mois d'octobre et novembre.

Le comité de labellisation, en cours de constitution, se réunira début décembre pour valider les labellisations. La communication sur la labellisation sera à relancer à l'issue de cette première vague.

A noter que les cas-types des régions Centre et Auvergne ont été finalisés dans les temps pour être intégrés dans la procédure de labellisation. En revanche, les cas-types bretons, bien que finalisés depuis l'été, n'ont pas été validés par la DRAAF Bretagne. L'utilisation des cas-types et du label semble remis en cause. Une réunion est prévue ce mercredi 26 septembre pour tenter de résoudre la situation. Il y a probablement eu des incompréhensions sur les objectifs du label, qu'il faudra clarifier. Il faudra également rassurer la DRAAF sur le fait qu'elle conservera toute sa capacité de contrôle.

Si tous les 10 outils d'envergure nationale demandent la labellisation, la redevance pour la première année du label rapportera 12 000 € au COMIFER en 2019 ; montant identique pendant 3 ans.

C'est loin du nombre d'outils qui avait été identifié au départ (50 outils budgétés) : avons-nous suffisamment communiqué sur la démarche ? Il s'agit essentiellement d'outils qui ne sont mis en œuvre que sur une seule région, et donc ne sont pas forcément intéressés. Une explication pourrait être que l'outil est basé sur l'ARR, ou le timing les a pris de court en plein mois d'août, ou ils « attendent de voir » comment ça se passe pour les autres...

Le conseil d'administration recommande de reprendre contact avec tous les éditeurs qui s'étaient manifestés lors de la première demande.

Par la suite, on prévoit une nouvelle réunion du comité de labellisation en mars 2019, puis à un rythme de croisière de deux par an.

Attention, il ne faut pas communiquer sur les outils qui sont dans la procédure, on ne divulgue jamais qui est candidat en cours de procédure d'accréditation ou de labellisation.

7. Point sur l'activité des Groupes de Travail

Pour davantage d'information sur les activités des groupes de travail, consulter le site du COMIFER.

GT N&S

La dernière réunion du groupe NS s'est tenue le 10 juillet 2018 sur le thème « Mh amélioration de l'estimation de la fourniture d'azote issue de la minéralisation de l'humus du sol ».

- Différents intervenants : présentation de retours terrain, présentations de travaux sur le sujet : Réseau Mh Breton (T. Morvan et L. Beff INRA ; Y. Lambert Chambre Agriculture de Bretagne) ; Une nouvelle équation simple et robuste pour estimer la minéralisation en azote de la matière organique des sols français de grandes cultures. (E. Justes CIRAD)
- Discussion sur les domaines de validité et intérêts des 2 approches
- Suites à donner : mobilisation de jeux de données pour tester ces 2 équations.
- Évolution du paramètre Mh de la brochure ?

Concernant le RGPD, chaque animateur gère des listes d'adhérents, il faudrait pouvoir se doter d'un fichier commun centralisé des membres du COMIFER (adhérents et membres de chaque groupe). Quelle forme de fichier partagé qui en permette une gestion aisée (mise à jour, suppression des données, nouvelles inscriptions...), un seul endroit de stockage ? Comment protéger et accéder à ce fichier ?

GT PKMg

En complément de la brochure « Aide au diagnostic et à la prescription de la fertilisation phosphatée et potassique des grandes cultures » de 1995 (qui restera disponible à titre de référence), une brochure d'abord plus facile « **Les bases du raisonnement COMIFER pour la fertilisation P-K-Mg** », est en voie d'achèvement. Elle vise à fournir, à un large public, une version résumée et actualisée des documents-clés du Groupe PK (Grille COMIFER, GFR ...) en y ajoutant des éléments relatifs au raisonnement de la fertilité magnésienne. La rédaction est presque achevée et la relecture finale interviendra prochainement (C. Le Souder, B. Felix-Faure, P. Eveillard ? À défaut du comité de lecture prévu à l'article 14 du règlement intérieur mais non constitué).

Coût d'édition : La mise en page sur un modèle similaire aux autres brochures COMIFER (1 300 € HT ou moins, car prix 32 pp.) ; la brochure sera téléchargeable gratuitement en ligne au format PDF (en plus des documents PK déjà existants), et sera imprimée en une centaine d'exemplaires (490 € HT).

Une étude méthodologique sur la fixation de seuils de référence pour le pilotage de la fertilisation phosphatée est en cours, avec un stage de M1.

Le projet CASDAR « **GestaferPK** » n'a pas été retenu et il faudra réfléchir aux suites à lui donner.

Interventions – exposés à la réunion du 2/10 :

- Présentation de **l'essai de longue durée P K de Miermaigne** (T. Savoie, J.B. Gratecap, Chambre d'Agriculture d'Eure et Loir et R. Duval, P. Tauvel, Institut Technique de la Betterave)
- **Problématique sur Cd**, engrais P et sols agricoles (Thibault Sterckeman, Univ Lorraine)
- Spéciation chimique et phytodisponibilité du **phosphore en sols tropicaux** amendés en produits résiduels organiques (Thèse réalisée au CIRAD par Cécile Nobile, maintenant à UniLasalle Beauvais)
- **Revue de presse** des travaux INRA impliquant P K et Mg sur les deux dernières années
- **Paysage des thèses** sur P K Mg impliquant des labos français

GT SAB

- Réunion 1 : 14 mars 2018 avec 15 participants
- Réunion 2 : 20 sept. 2018 avec 13 participants

Thèmes abordés :

- **pH et piétin échaudage** : ARVALIS (Eric Masson – Alain Bouthier) (thème abordés à deux reprises)
 - Les facteurs favorables et défavorables au développement du piétin échaudage.
 - Les essais et l'étude des facteurs déterminants sur le développement de la maladie indiquent en premier :
 - Le retour fréquent du blé sur la parcelle,
 - Les chaulages non justifiés avant implantation de céréales, avec un impact des chaulages massifs.
- **Le chaulage en prairies de moyenne montagne** :
 - Iris Lochon, doctorante à l'UREP (Inra - Clermont Ferrand) en 3ème année de thèse CIFRE. Présentation du protocole en cours : à suivre
- **Effets des produits résiduels organiques sur le statut acido-basique du sol** :
 - Ensemble des données utilisées issues des essais INRA-VEOLIA (78) et ARVALIS (44) :
 - Philippe Cambier → présent dans le groupe (INRA) - Alain Bouthier (ARVALIS) - Bruno Félix-Faure (GALYS)
 - Abordés avec le groupe sur 3 réunions
 - Modèles prédictifs des effets alcalinisant ou acidifiant basés sur le bilan de protons.
 - Présentation au congrès COMIFER-GEMAS Nantes.
 - Démarche intéressante, mais pas encore de modèle pleinement satisfaisant pour estimer la VN d'un PRO.
- **pH des sols et les émissions de N₂O. (N₂O a un potentiel d'effet de serre x 296 comparativement CO₂)**
 - Catherine Henault (INRA Orléans - Dijon) : effet majeur du pH sur réaction N₂O → N₂
 - pH très bon indicateur explique à lui seul 60% des émissions N₂O
 - Sur la plage de pH 6,4-6,8 se fait le "basculement". "Arrêt" émissions de N₂O si sols pH>6,8
 - → Potentiels de 15% d'abattement des émissions N₂O par le chaulage → travaux en cours ...
- **Chaulage et apport magnésien** :
 - Bruno Félix-Faure (GALYS)
 - Logique aboutissant au conseil
 - Présentation de résultats expérimentaux
 - Présentation d'une synthèse régionale région Aquitaine
- **L'entretien acido-basique des sols betteraviers battants** :
 - Stéphanie Sagot (LDAR) et Remy Duval (ITB)
 - Grille de décisions concernant le chaulage en rotation betteravière
 - Contexte historique lors de la mise place de cette grille.
 - Réflexion sur une évolution du conseil chaulage en rotation betteravière.

Projets (1) : Favoriser des échanges entre groupes de travail COMIFER

- Groupe Azote : lixiviation et volatilisation facteurs d'acidification
- Groupe PRO : effets alcalinisant ou acidifiant → 13èmes Rencontres → test par incubation : effet alcalinisant
- Groupe PKMg : Pour exemple chaulage et apport magnésien (approche grpe SAB le 20/09/2018)

➤ Groupe Fertilité et activité biologique du sol : Chaulage et activité biologique

Projet (2) : « Journée à thème sur le chaulage » ??

GT PRO

- Co-animation du groupe PRO :
 - Caroline Le Roux, LDAR - cleroux@aisne.fr
 - Blaise Leclerc, ITAB - blaise.leclerc@itab.asso.fr
 - Robert Trochard, Arvalis - r.trochard@arvalisinstitutduvegetal.fr
- En 2016 et 2017 sous-groupe de travail sur les digestats de méthanisation, commun au RMT Fertilisation et Environnement (F&E), ayant abouti au dépôt du Casdar IP « FertiDig » en avril 2018 (non lauréat, nouveau dépôt en 2019 ?)
- Dernière réunion plénière le 15 mars 2018 (compte rendu et présentations disponible dans l'espace adhérent)
- Environ 70 inscrits au groupe (à jour de leur cotisation)
- Prochaine réunion du groupe à fixer vers fin janvier 2019
- Investissement dans les journées Comifer-Gemas 2019 (session PRO) ?

GT FERTILITE ET ACTIVITE BIOLOGIQUE DES SOLS

Débattre, partager, sur :

- les matières organiques du sol, le statut organique du sol et les fonctions associées
- les liens entre biologie des sols et les cycles C et N et autres éléments nutritifs

100 inscrits au 27/08/2018

La première réunion du groupe a eu lieu le 20/06/2018

45 participants, 8 interventions, des échanges riches

- Attentes fortes sur le choix des indicateurs, la mutualisation des données et la construction de référentiels d'interprétation, la prise en compte des biostimulants

Plan d'action

- Continuer les échanges autour des projets sur la fertilité des sols
- Travailler sur la création de référentiels
- Produire un document sur les concepts et vocabulaire liés à la fertilité biologique des sols pour les rencontres COMIFER / GEMAS 2019
- Choisir le nom définitif du groupe « Fertilité organique et biologique ? »

Prochaine réunion prévue fin 2018

8. Questions diverses

a. Modification de l'adresse de gestion du COMIFER

Le transfert de l'adresse de gestion à l'adresse du siège du COMIFER, soit Immeuble le Diamant A – 14 rue de la République 92800 Puteaux, est validée à l'unanimité.

b. Réédition du Guide de la fertilisation raisonnée

Le Guide de la fertilisation raisonnée a été vendu à environ 500 exemplaires, un an après sa sortie, ce qui est satisfaisant. La France Agricole souhaiterait qu'il soit mis à jour environ tous les 3 ans, soit en novembre 2020. A cette fin, il est nécessaire de lancer le chantier 2 ans auparavant et de mettre sur pied un comité éditorial qui suivra ce projet de mise à jour, chapitre par chapitre : un appel à volontaires est lancé.

Par ailleurs, la mise en ligne de certaines figures téléchargeables gratuitement sur le site du COMIFER, en particulier à l'intention des enseignants, nécessite l'accord de l'éditeur sous forme d'avenant à la convention d'édition. Une liste de quelques dizaines de figures sera proposée à la France Agricole.

Enfin, c'est la France Agricole, en tant que propriétaire, qui peut se charger, si nécessaire, de la traduction en anglais de l'ouvrage.

c. Etude sur les retours d'expériences des GREN

Le rapport du bureau d'étude ACTEON a été présenté aux GREN et sera présenté à un public plus large lors d'un atelier de travail le 9 octobre prochain. Cette étude vise à dresser un bilan du fonctionnement des GREN et formuler des recommandations pour la suite.

d. Site web du COMIFER

Le projet d'indexation des documents disponibles sur le site web du COMIFER et d'amélioration de la fonctionnalité de recherche a fait l'objet d'un devis de Brett'Com, examiné le 12 septembre dernier lors d'une réunion de travail entre P. Denoroy, S. Sagot et M. de Bandt. Ce devis ne répond pas entièrement à nos besoins, car on devrait pouvoir partir des fonctionnalités actuellement disponibles mais il faut refaire l'interface de requête et celle de restitution. Il convient donc de revoir le cahier des charges et expliquer à Brett'Com notre souhait d'utiliser les fonctionnalités disponibles.

Par ailleurs, il est nécessaire que nous définissions entre nous le vocabulaire d'indexation (« tags ») et le vocabulaire d'équivalence des termes usuels.

On pourra néanmoins retenir la proposition de migrer en https, qui s'avère nécessaire. Cette migration coûtera 980€ HT.

Il faudrait demander parallèlement un devis à Acta Informatique.

e. Remplacement de Stéphanie Marthon-Gasquet comme administratrice

Une demande a été adressée au MAA/DGAL pour que cette direction soit représentée au sein du Conseil d'Administration en remplacement de Stéphanie Marthon-Gasquet. A ce jour le COMIFER est en attente d'une réponse.

f. Point sur l'avenir de FARRE

L'association nationale FARRE (Forum des Agriculteurs Responsables Respectueux de l'Environnement) sera dissoute au profit d'une association qui se nomme « AgriDemain », tournée vers la communication des agriculteurs vers la société. La question du renouvellement de l'adhésion du COMIFER à cette structure se pose.

g. Impayés des années passées

Des créances ont été honorées, mais il reste toujours un peu plus de 6 000 € d'impayés sur les inscriptions aux dernières Rencontres 2017.

On attend de fait également un versement de 2 500 € du GICPER pour les inscriptions sous forme de formation.

h. Suites données à l'expertise comptable et fiscale

Il est décidé de s'assurer auprès de notre comptable que les recommandations de la mission d'expertise menée sur les comptes de l'année dernière ont bien été mises en œuvre.

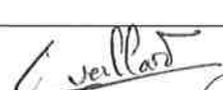
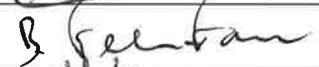
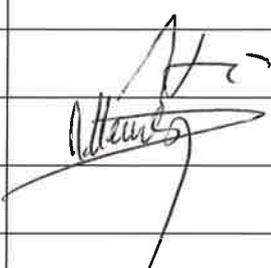
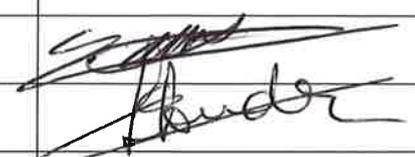
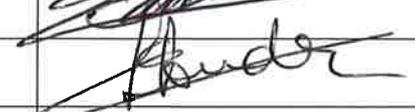
Rappel : Prochaine réunion le 16 janvier 2019, matin

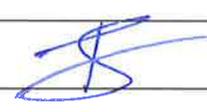
Le comité d'organisation des Rencontres se réunira le 15 janvier 2019 toute la journée.

La séance est levée à 16h49.


Nathalie Heurtaux


Pascal Demarey

Noms	Prénoms	Société	Présent / Présent par tél ou Excusé ou Pouvoir donné	Signature
AGASSE	Sophie	APCA	Présente	
BOURDAIN	Marie-Agnès	AUREA		
CANARD	Alain	SOUFFLET	Excusé/Pouvoir	
de BANDT	Marie	COMIFER	Présente	
DENOROY	Pascal	INRA	Présent	
DIZIEN	Caroline	AGROSOLUTIONS	Présente	
DROISIER	Sophie	COMIFER	Présente	
DUPARQUE	Annie	AGRO TRANSFERT	Présente	
DUVAL	Rémy	ITB	Absent	
EVEILLARD	Philippe	UNIFA	Présent	
FELIX-FAURE	Bruno	GALYS	Présent	
GAILLETON	Jean-Jacques	DGER	Présent	
GOUJARD	Olivier	K+S KALI	Absent	
HERAUD	Fanny	MAA - DGPE	Présente	
		MAA - DGPE	Présent	
HERVE	Marc	EUROCHEM	Présent	
HEURTAUX	Mathilde	ACTA	Présente	
IGNAZI	Jean-Claude			
JORDAN-MEILLE	Lionel	BORDEAUX SCIENCES AGRO	Excusé/Pouvoir	
LAMBERT	Marc	YARA	Excusé	
LE SOUDER	Christine	(COMIFER) ARVALIS	Présente	
LECLERC	Blaise	ITAB	Excusé/Pouvoir	

Noms	Prénoms	Société	Présent / Présent par tél ou Excusé ou Pouvoir donné	Signature
LETESSIER	Isabelle	AFES	Excusée	
MARQUET	Nicolas	UPJ	Excusé	
MICHAUD	Aurélia	INRA	Présente	
PELTIER	Olivier	Lhoist Europe du Sud	Excusé	
RAVENEL	Coraline	FNAMS	Présente par tel	
SAGOT	Stéphanie	LDAR	Excusée/Pouvoir	
SERVAIN	François	GEMAS	Présent	
ZIHLMANN	Jean-François	MEAC	Excusé	

NACIBIDE

FABIOLA

YAA - DGPE

